JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT

ACTIVITE SPORTIVE EXTRASCOLAIRE

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e), Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié : certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom adresse et cachet de l'association sportive de l'enfant :

Les Pieds Nicleys Roye 80

Stade Guynemer, Roye (80700)

Entrainement le mercredi de 13h30 à 14h30



Fait à:

Nom:

Le: